

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RISOUL**

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exerci ce	Qui ont pris part à la délibération
15	14	11

Sens du vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du 12 février 2026

L'An deux mille vingt-six et le douze février à neuf heures,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SIMOND Régis, Maire.

Présents : Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes BALLOCCHI Sylvie, JUZIAN Catherine, VASINA Pauline MM. BONNAFFOUX Mickaël, CARRETTA Thierry, ESMIEU Alain, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric, LELIEVRE Benoît, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusés : Mme TUDORET Sabira, M RODINI Jean-Louis

Absent : M. BRUN Jean Luc,

Secrétaire de séance : Pauline VASINA

Date convocation :

Le 4 Février 2026

Date d'affichage :

Le 5 février 2026

Objet : Modification à la dénomination des rues, voies et places de la commune de Risoul

Monsieur le Maire,

Vu la décision N°2021-01-003 portant demande de subventions relatives à la mise aux normes de l'adressage ;

Vu la décision N°2021-03-004 portant confirmation du devis relatif à la mise aux normes de l'adressage ;

Vu la délibération N°2021-027 du 9 avril 2021 relative à la mise aux normes de l'adressage ;

Vu la délibération N°2022-055 du 10 août 2022 relative à la dénomination des rues, voies et places de la commune ;

Vu la délibération N°2023-073 du 16 octobre 2023 portant modification à la dénomination des rues, voies et places de la Commune de Risoul ;

Considérant qu'une nouvelle voie vient desservir de nouvelles habitations, il convient de la rajouter à la liste existante et ne constituer qu'un seul document ;

Il informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et aux places publiques.

La dénomination des voies de la commune, et principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT aux termes duquel "Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles".

Il convient, pour faciliter le repérage pour de nombreux services publics (secours, la Poste, gestionnaires de réseaux...) ou privés (livraisons, GPS...), d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation par arrêté.

D'autant que le déploiement de la fibre implique un plan d'adressage normé à l'échelle du département, afin que les points d'adressage puissent être versés à la Base adresse nationale.

La dénomination des rues, voies et places de la commune est présentée au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues, voies et places publiques et la numérotation des immeubles à l'unanimité :

- valide : le principe général de dénomination des rues, voies et places de la Commune et de numérotation des immeubles,
- adopte les noms proposés pour l'ensemble des rues, voies et places situées sur le territoire communal dont la liste est annexée à la présente délibération,
- autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération annule et remplace la délibération N°2023-073 du 16 octobre 2023 ayant même objet.

Le Maire,

Régis SIMOND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210501193-20260212-D2026-009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



La Secrétaire de Séance

Pauline VASINA

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.

ANNEXE DELIBERATION N°2026/009 DU 12 FEVRIER 2026 DENOMINATION DES VOIES

NOM DE VOIE	NATURE	DEBUT DE VOIE	FIN DE VOIE	LIEUDIT	ANCIEN NOM
VILLAGE					
CHEMIN DES BAINS	RURAL	croisement route du plan de Phazy	barrière d'interdiction d'accès	LA SALCE	Chemin des bains
ROUTE DU PLAN DE PHAZY	DEPARTEMENTALE	croisement RN 94	intersection route des Isclasses	PLAN DE PHAZY	RD 86
CHEMIN DU PLAN DE PHAZY	RURAL	intersection route du plan de Phazy	dernières maisons hameau	PLAN DE PHAZY	chemin du Plan de phazy
ROUTE DES VERGERS	COMMUNALE	intersection route du plan de Phazy	intersection route des Isclasses	L'ISCLASSE	route des vergers
ROUTE DE PRELONG	COMMUNALE	intersection route des Isclasses	intersection route de Chauvet	PRELONG	route de Préloug
CHEMIN DU CLAUSSET	RURAL	Intersection route de Préloug e	ferme	PRELONG	
ROUTE DES ISCLASSES	DEPARTEMENTALE	intersection route du plan de Phazy	intersection route de Chauvet	L'ISCLASSE	route des Isclasses
CHEMIN L'HERME DE L'ISCLE	PRIVEE	intersection route des vergers	intersection route des Isclasses	L'ISCLASSE	
ROUTE DU PALPS	COMMUNALE	intersection route des Isclasses	intersection route des Isclasses	L'ISCLASSE	route des Isclasses

ROUTE DE CHAUVET	DEPARTEMENTALE	intersection route des Isclasses	intersection route des Bruns	SERRE FOURNIER LES CHAUVETS	RD 86
IMPASSE DES FOURNIERS	COMMUNALE	intersection route de Chauvet	dernières maisons hameau	LES FOURNIERS	route de Fourniers
IMPASSE SERRE GOURRIN	COMMUNALE	intersection route des Fourniers	dernières maisons lieudit	LES FOURNIERS	
CHEMIN FONT BOYERE	PRIVEE	intersection route de Chauvet		FONT BOYERE	
IMPASSE DE CHAUSSONNIERE	COMMUNALE	intersection route de Chauvet	dernières maisons lieudit	LES CHAUVETS	route de Chaussonnière
IMPASSE DE LA GOURRETTE	PRIVEE	intersection route de Chauvet	dernières maisons lieudit	LES CHAUVETS	
IMPASSE DE LABONNEL	COMMUNALE	intersection route de Chauvet	dernières maisons lieudit	LES CHAUVETS LABONNEL	route de Labonnel
IMPASSE LE RIVET	COMMUNALE	intersection route de Chauvet	dernières maisons lieudit	LES CHAUVETS	route de Labonnel
ROUTE DES BRUNS	DEPARTEMENTALE	intersection route de Chauvet	intersection route de la Gaudissarde	LES BRUNS	RD 86
ROUTE DU CLOT DES BRUNS	COMMUNALE	intersection route des Bruns	intersection route des Bruns	LE CLOT DES BRUNS	route du Clot des Bruns
CHEMIN DES BRUNS	COMMUNALE	intersection route des Bruns	dernières maisons lieudit	LES BRUNS LE CLOT DES BRUNS	

ROUTE DE LA GAUDISSARDE	DEPARTEMENTALE	intersection route des Bruns, de la Traverse	intersection route de la station	SERRE LA VIERE	
ROUTE DE LA TRAVERSE	COMMUNALE	intersection route des Bruns	intersection route de Barbeing	LES BRUNS BRUYSET LE RIVET LA TRAVERSE LABONNEL COTE ROLLAND LE ROURE	route de la Traverse
IMPASSE DU ROURE	COMMUNALE	intersection route de la Traverse	dernières maisons lieudit	LABONNEL	route du Roure
ROUTE DE CLOTONODOU	RURALE	intersection route de la Traverse	dernières maisons lieudit	COTE ROLLAND CLOTONODOU	
ROUTE DE BARBEING	COMMUNALE	intersection route de la Traverse	dernières maisons hameau	BARBEING	route de Barbeing
ROUTE DE LA STATION	DEPARTEMENTALE	limite de communes avec Guillestre	entrée station de Risoul	COTE DE LA CHAPELLE LARUA ET LA CURE COTE CHABAUD COTE ROLLAND LANGUIEU GAUDISSARD BAS GAUDISSARD HAUT LE GIRARD	RD 186
ROUTE DU VILLARET	COMMUNALE	intersection route de la station	intersection route de la station	LE VILLARET	route du Villaret
CHEMIN DU SERRE DU PIN	COMMUNALE	intersection route du Villaret	intersection route du Villaret	LE VILLARET	route du Villaret
CHEMIN DU SERRE DE LA CURE	COMMUNALE	intersection route du Villaret	dernières maisons lieudit	LA RUA ET LA CURE	

IMPASSE DE LA MAIRIE	COMMUNALE	intersection route de la station	villa	SERRE DE LA VIERE	
ROUTE LA 14%	COMMUNALE	intersection route de la station, de la Rua	intersection route de la Rua, du Languieu et de la Place	LA RUA	
ROUTE DE LA RUA	COMMUNALE	intersection route de la station	intersection route du Languieu	LA RUA ET LA CURE LA RUA LA CHAPELLE L'EGLISE LA VILLE	
IMPASSE DES GRANGES	COMMUNALE	intersection route de la Rua			
CHEMIN DE LA VICARIE	COMMUNALE	intersection route de la Rua	dernières maisons lieudit	LA RUA	
ROUTE DE L'ECOLE	COMMUNALE	intersection route de la Rua	intersection route de la Rua	LA RUA LA VILLE	route de l'école
CHEMIN DU BREZOUNET	PRIVEE	Intersection Route de l'Ecole	Impasse provisoire	LA CHAPELLE	
CHEMIN DE GUILLESTRE	COMMUNALE	intersection route de la Rua	Impasse de la vieille chapelle	LA CHAPELLE COTE DE LA CHAPELLE	route de la Chapelle
IMPASSE DE LA VIEILLE CHAPELLE	PRIVEE	intersection chemin de Guillestre	dernière maison lieudit	LA CHAPELLE	
CHEMIN DES MERLES	COMMUNALE	intersection route de la Rua	dernières maisons lieudit	LA CHAPELLE	Route des Merles
ROUTE DE CHAURONDE	COMMUNALE/ PRIVEE	intersection route de la Rua	dernières maisons lieudit	CLOT DES FAURE	Route du cimetière

CHARRIERE DE L'EGLISE	COMMUNALE	intersection route de la Rua	Impasse du Clot des Faure	L'EGLISE	
IMPASSE CLOT DES FAURE	COMMUNALE	intersection route de la Place	dernières maisons lieudit	CLOT DES FAURE	route du clot des Faure
ROUTE DE LA PLACE	COMMUNALE	intersection route de la Rua	intersection route de Chagne	LA PLACE	route de la Place
ROUTE DE CHAGNE	COMMUNALE	intersection route du Collet	dernière maison lieudit	CLOT DES FAURE VIGNE TESTE	route de Chagne
IMPASSE DES HAUCHES	COMMUNALE	intersection route du Collet			
ROUTE DU COLLET	COMMUNALE	intersection route de la Place	dernière maison lieudit	LES HAUCHES	
IMPASSE DU VIEUX CHATEAU	COMMUNALE	intersection route de la Place	dernière maison lieudit	LA PLACE	
IMPASSE DU BESSA	COMMUNALE	intersection route de la Place	dernière maison lieudit	LA PLACE	
ROUTE DE LA COMBE	COMMUNALE	intersection route du Collet	dernière maison lieudit	LA COMBE	route de la Combe
CHEMIN DE JEANNE	PRIVE	intersection route de la Combe	dernière maison lieudit	LA COMBE	
IMPASSE DU SERRE DU COLLET	COMMUNALE	intersection route du Collet, la Combe, Folletières	dernière maison lieudit	LE COLLET	
ROUTE DU LANGUIEU	COMMUNALE	intersection route de la 14%, route de la Rua, route de la place	intersection route De la station	LES BANCHETS LE LANGUIEU	

IMPASSE DES PEYROT		intersection route du Languieu			LES PEYROT	
ROUTE DE LA GRANDE MAISON	COMMUNALE	intersection route du Languieu	intersection route du Languieu		LA GRANDE MAISON	
ROUTE DE VALEYRON	COMMUNALE	intersection route du Languieu	intersection route du Languieu		LA GRANDE MAISON	
IMPASSE DE LA GAGIERE	COMMUNALE	intersection route De la station	dernière maison lieudit		LE LANGUIEU	
CHEMIN DE LA TOUE	COMMUNALE	intersection route De la station	dernière maison lieudit		LE LANGUIEU	
CHEMIN DU SERRE DU LANGUIEU	COMMUNALE	intersection route De la station	dernière maison lieudit		SERRE DU LANGUIEU	
CHARRIERE DE LA TRONE	COMMUNALE	intersection route De la station	intersection route De la station		GAUDISSARD BAS	
CHARRIERE DE LA FONTAINE	COMMUNALE	intersection route De la station	dernière maison lieudit		GAUDISSARD BAS	
CHEMIN DE MASSE	RURAL	intersection route De la station	dernière maison lieudit		GAUDISSARD BAS	Chemin de Masse
ROUTE DE GAUDISSARD	COMMUNALE	intersection route De la station	intersection route de l'Ort		GAUDISSARD HAUT	
IMPASSE SAINT JACQUES	COMMUNALE	intersection route de Gaudissard	dernière maison lieudit		GAUDISSARD HAUT	

CHEMIN DU GUISPART	COMMUNAL	intersection Impasse St Jacques	intersection route De la station	GAUDISSARD HAUT	
ROUTE DES FOLLETIERES	COMMUNALE	intersection route du Collet, de la Combe, impasse Serre du Collet	Route du Serre de l'Ort	COLLET PRE MOULIN FOULETIERES SERRE DE L'ORT	
ROUTE DU SERRE DE L'ORT	COMMUNALE	intersection route de Gaudissard	intersection route deds Folletières	GAUDISSARD HAUT	
ROUTE DES ALLEMANDS	COMMUNALE	intersection route de Gaudissard	dernière maison lieudit	LE GIRARD	route des allemands
CHEMIN DES ISOULES	COMMUNALE	intersection route de la station	dernière maison lieudit	GAUDISSARD HAUT	
IMPASSE DU GIRARD	RURAL	intersection route de la station	dernière maison lieudit	PEYRONEL LE GIRARD	chemin du Girard
PLACE DU 19 MARS 1962				L'ECOLE	place du 19 mars 1962
PLACE DE L'EGLISE				L'EGLISE	place de l'Eglise
PLACE DU VIEUX TILLEUL				GAUDISSARD HAUT	
STATION					
ROUTE DE CHERINE		Intersection route de la station	Intersection rue de la Forêt blanche	PELINCHE CLOT FOURNIER	Route de Chérine et rue du pré du Laus

RUE DES TERRASSES DE RISOUL	PRIVEE	Intersection route de la station	dernières constructions	PELINCHE	
ROUTE DES CHALPS		Intersection route de la station	Intersection rue des Pinatiaux et des Ecrins	LES CHALPS	Rue du Pelvoux
RUE DE LA FORET BLANCHE		Intersection Route de Chérine	Intersection Route des Chalps	LES CHALPS	rue de la Forêt Blanche
RUE DU BOUISSET		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 005-210501193-20260212-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 16/02/2026 Publication Pour l'autorité compétente par délégation	de la Forêt Blanche	LES CHALPS	rue du Bouisset
ROUTE DU DAHUT		Intersection rue de la Forêt blanche	Intersection rue de la Forêt Blanche	LES CHALPS	
IMPASSE DE L'ETERLOU		Intersection rue de la Forêt blanche		LES CHALPS	Place de la Lauze
RUE DES PINATIAUX		Intersection Route des Chalps		LES CHALPS	rue des Pinatiaux
RUE DES ECRINS		Intersection Route des Chalps	Intersection Route de la station	LES CHALPS	rue des Pourrières
PLACE VICTOR BONNAFFOUX				LES CHALPS	place Victor Bonnaffoux
PLACE DU FRONT DE NEIGE				LES CHALPS	

Le Maire,
Régis SIMOND.


